



## AVIS PUBLIC MISE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, que le conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a passé et adopté le 18 décembre 2023 les règlements suivants :

- Règlement n° 317-2023 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2024 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
- Règlement n° 318-2023 ayant pour objet de décréter le taux de la taxe foncière générale et les taux fonciers à taux variés pour l'année 2024.
- Règlement n° 319-2023 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne pour l'année 2024.
- Règlement n° 320-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable pour l'année 2024.
- Règlement n° 321-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration pour l'année 2024.
- Règlement n° 322-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles pour l'année 2024.

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, que le conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a passé et adopté le 2 octobre 2023 le règlement suivant :

- Règlement n° 316-2023 modifiant le Règlement n° 199-2016 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

**AVIS PUBLIC** est également donné que lesdits règlements sont actuellement déposés au bureau de la Mairie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

Fait à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 19 décembre 2023.

La greffière adjointe,  
  
Maryse Tremblay

### CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix au [www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca) et l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 19 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 décembre 2023.

La greffière adjointe,  
  
Maryse Tremblay